

## AIDE EN FAVEUR DE CERTAINES CANTINES SCOLAIRES

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE<sup>1</sup> (EPCI)

Décret n° 2021-126 du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance  
Arrêté du 6 février 2021 relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance

[Avant de compléter le formulaire, il est recommandé de consulter la notice d'information](#)

#### IDENTIFICATION DE L'EPCI

N° SIRET\* :

Nom de l'EPCI\* :

\* :

*Ce courriel sera systématiquement utilisé pour les échanges entre l'EPCI et l'ASP.*

#### ADRESSE

Numéro :  Libellé de la voie\* :

Complément d'adresse :

Code postal\* :  Commune\* :

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRESENTANT LÉGAL DE L'EPCI SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nom\* :  Prénom\* :

Fonction\* :

  \* :

<sup>1</sup> établissements publics de coopération intercommunale définis à l'article L. 5210-1-1 A du code général des collectivités territoriales.



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Part de produits durables et de qualité (dont produits biologiques) entrant dans la composition des repas servis à la cantine intercommunale à date :    %

Part de produits biologiques entrant dans la composition des repas servis à la cantine intercommunale à date :    %

Mode de gestion de la cantine intercommunale :  Gestion directe  Gestion concédée

## PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

### Objectifs principaux du projet\* :

- augmenter la part de produits durables et de qualité  augmenter la part de protéines végétales dans les repas  
 lutter contre le gaspillage alimentaire et/ou favoriser les dons  substituer les contenants en plastique  
 améliorer l'information des usagers

**Description du projet** permettant de montrer que le(s) matériel(s) et le(s) prestation(s) dans le tableau ci-après sera(ont) bien utilisé(e)(s) dans une activité de restauration collective à destination des élèves des écoles primaires dans le cadre de la mise en œuvre de la loi EGAlim (cf notice d'information)\* :

### Votre projet s'inscrit-il dans le cadre d'un projet alimentaire territorial ?

- oui Si oui, nom de la structure porteuse du PAT : \_\_\_\_\_  
 non

\* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée



## AUTRES AIDES ET FINANCEMENTS ENVISAGÉS (HORS EMPRUNTS ET FONDS)

À quelles autres aides ou financements les dépenses faisant l'objet de la présente demande seront-elles candidates (hors emprunts et fonds propres) ? (plusieurs réponses possibles)\* : **à renseigner obligatoirement**

• Aucune

• Une ou plusieurs aides régionales  oui  non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) :  ,  €

• Une aide distribuée par l'ADEME  oui  non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) :  ,  €

• Une aide européenne  oui  non

Montant total estimé de(s) l'aide(s) :  ,  €

• Autre(s)  oui  non

indiquer le(s) nom(s) de cette(ces) aide(s) : \_\_\_\_\_

Montant total estimé de cette(ces) aide(s) :  ,  €

• **Montant total estimé de l'ensemble des autres aides ou financements :**  ,  €

### Le demandeur :

- certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements portés sur la présente demande
- certifie sur l'honneur que les biens et prestations n'ont pas été cédés au moment du dépôt de la demande
- certifie sur l'honneur que les biens seront conservés pendant une durée initiale de trois ans compter de la date de la facture
- certifie sur l'honneur que les biens seront affectés à une activité de restauration unitaire
- déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 2021-126 du 6 février 2021 et de l'arrêté du 6 février 2021
- s'engage à tenir à disposition de l'AA tout document permettant d'effectuer le contrôle de l'exactitude de ses déclarations
- s'engage à ne pas demander d'aide publique qui n'aurait pas été déclarée par la présente sans en informer au préalable l'AA
- atteste sur l'honneur être à jour de ses obligations légales administratives, sociales, fiscales et comptables

Fait à : \_\_\_\_\_ le\* :

*Signature, qualité et cachet du signataire*

\* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

## PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE DE SUBVENTION

- Une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité du représentant légal du demandeur

Une copie de l'attestation de copropriété prenant le numéro et la dénomination précise de l'immeuble

Un justificatif du statut de la demande attestant de sa qualité de représentant de l'association

Des pièces justificatives du montant prévisionnel des dépenses et prestations **devis non signé(s)** (précisant les montants correspondants respectifs de chaque type de matériel ou prestation propre et de contrat de crédit-bail etc)

Un relevé d'identité bancaire de l'association

Un acte justificatif de l'existence de la compétence en matière de restauration scolaire destinée aux élèves des écoles primaires des communes mentionnées dans le tableau ci-dessous pendant la période du présent formulaire

**Ce document doit être complété informatiquement, imprimé, signé (signature originale, qualité et cachet du signataire) puis envoyé, accompagné des pièces justificatives précitées, à la Direction régionale de l'ASP suivante :**

Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :	Si votre commune ou EPCI est domicilié en :
Bretagne Centre-Val de Loire Grand Est Hauts-de-France Ile-de-France Normandie	Auvergne-Rhône-Alpes Bourgogne-Franche-Comté Nouvelle-Aquitaine Occitanie Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse Pays de la Loire	Mayotte La Réunion	Guadeloupe Guyane Martinique
↓	↓	↓	↓
<b>Direction régionale ASP Hauts-de-France Site d'Amiens 15 avenue Paul Claudel BP 34201 80042 Amiens Cedex 3</b>	<b>Direction régionale ASP Occitanie Parc Georges BESSE 115 Allée Norbert WIE- NER Immeuble Arche BOTTI CS 70001 30039 Nîmes Cedex 1</b>	<b>Direction Régionale ASP de la Réunion 2, rue Lory les bas CS 21003 97497 Sainte-Clotilde Cedex</b>	<b>Direction régionale ASP Guadeloupe Immeuble Fourni Voie Verte Jarry 97122 Baie-Mahault</b>
<a href="mailto:HDF-cantines-relance@asp-public.fr">HDF-cantines-relance@asp-public.fr</a>	<a href="mailto:OCC-cantines-relance@asp-public.fr">OCC-cantines-relance@asp-public.fr</a>	<a href="mailto:REU-cantines-relance@asp-public.fr">REU-cantines-relance@asp-public.fr</a>	<a href="mailto:GUA-cantines-relance@asp-public.fr">GUA-cantines-relance@asp-public.fr</a>